

Admission

Vous avez la possibilité de :

- Retirer un dossier d'inscription au secrétariat de l'EHPAD
- Remplir directement le dossier d'inscription sur le site internet :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/>

Le dossier comprend un volet administratif et un volet médical à faire compléter par le médecin traitant.

Un entretien préalable sera réalisé au sein de l'EHPAD par une équipe pluridisciplinaire.

L'admission sera agréée par le Directeur après étude du dossier complet et avis médical.

Tarifs

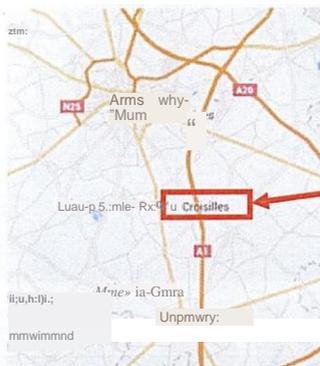
Le tarif quotidien est fixé chaque année par le conseil Départemental:

TARIF HEBERGEMENT	66.41 €
TARIF DEPENDANCE GIR 1/2	20.51 €
TARIF DEPENDANCE GIR 3/4	13.01 €
TARIF DEPENDANCE GIR 5/6	5.52 €
TOTAL POUR UN MOIS DE 31 JOURS	2 229.83 €

Aide financière

Les frais de séjour sont à la charge du résident. Vous pouvez bénéficier pour vous acquitter du prix de journée:

- d'une participation au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile (si inscrit au plan d'aide).
- d'une aide financière de vos caisses de retraite ou mutuelle.



L'Ehpad est situé à 15 kms d'Arras.



EHPAD
**L'Orée
des Champs**

ACCUEIL TEMPORAIRE



1 Rue François Mitterrand

BP 25

62128 CROISILLES

Tél : 03.21.07.14.14

accueil@ehpadcroisilles.fr

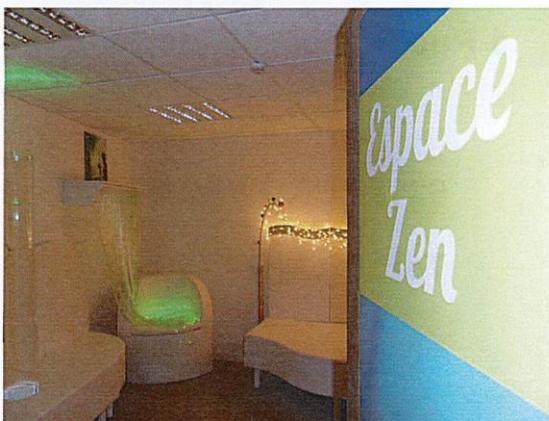
Objectifs de l'accueil temporaire

Pour la personne accueillie :

- Préserver les capacités pour favoriser le maintien à domicile
- Maintenir les gestes de la vie quotidienne
- Renforcer l'autonomie après une hospitalisation pour réintégrer dans les meilleures conditions le milieu de vie antérieur
- Préparer à un hébergement permanent
- Sortir de l'isolement et renouer des relations sociales

Pour la famille :

- Assurer aux aidants un temps de répit
- Proposer (selon les places disponibles) un accueil en urgence lorsque l'aidant principal ne peut plus assurer sa présence



L'EHPAD « L'Orée des Champs » est situé sur la commune de CROISILLES, entre Arras et Bapaume.

Ouvert en 2016, il permet d'accueillir 107 personnes dont 3 en accueil temporaire.

Cet accueil temporaire s'adresse à des personnes de plus de 60 ans autonomes ou en perte d'autonomie physique, pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours par an, séjour pouvant être pris en une ou plusieurs fois.



Organisation

L'équipe est présente 24h/24 et 7j/7.

Un projet de vie individualisé avec les soins et l'accompagnement nécessaires au sein de la structure est élaboré à l'entrée et remis à jour régulièrement.

Les chambres sont spacieuses, individuelles et disposent d'une salle de bain privative équipée pour des personnes à mobilité réduite.

L'entretien du linge est assuré par l'EHPAD.

Une cuisine traditionnelle permet de confectionner des plats appétissants .

Toutes les chambres sont équipées d'un système d'appel d'urgence, d'une ligne téléphonique, d'un ventilateur, d'un téléviseur ainsi qu'un accès internet.

Des animations quotidiennes sont organisées : chant, activités manuelles, jeux de société, après-midis gourmandes, sorties extérieures etc.

Des prestations et services extérieurs sont proposés: orthophonie, esthéticienne, coiffeur, pédicure etc.

Les familles sont associées à la **vie** de l'EHPAD : conseil de vie sociale, repas à thèmes, anniversaires, possibilité de prendre un repas avec leur parent.